



# RAPPORT D'ACTIVITÉS

2021  
-  
2022

, UNEQ

UNION DES ÉCRIVAINES  
ET DES ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS

# Table des matières

|  |                           |
|--|---------------------------|
| <b>MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL</b>  | <a href="#"><u>3</u></a>  |
| <b>DOSSIERS POLITIQUES</b>   | <a href="#"><u>4</u></a>  |
| Révision des lois québécoises sur le statut de l'artiste                                       | <a href="#"><u>4</u></a>  |
| Loi canadienne sur le droit d'auteur   | <a href="#"><u>5</u></a>  |
| Crise de la COVID-19   | <a href="#"><u>5</u></a>  |
| L'affaire <i>Hansel et Gretel</i>  | <a href="#"><u>5</u></a>  |
| Le Comité consultatif sur les questions sociales et éthiques dans le milieu littéraire         | <a href="#"><u>5</u></a>  |
| Autres représentations de l'UNEQ   | <a href="#"><u>6</u></a>  |
| Plan stratégique 2018-2019 de l'UNEQ, assorti du plan d'action 2020-2022                       | <a href="#"><u>6</u></a>  |
| <b>COMMUNICATIONS</b>  | <a href="#"><u>7</u></a>  |
| Communications externes  | <a href="#"><u>7</u></a>  |
| Veille média et réseaux sociaux  | <a href="#"><u>8</u></a>  |
| Communications internes  | <a href="#"><u>8</u></a>  |
| Communiqués de presse de l'UNEQ  | <a href="#"><u>9</u></a>  |
| <b>SERVICE AUX MEMBRES</b>   | <a href="#"><u>10</u></a> |
| Consultations juridiques et fiscales   | <a href="#"><u>10</u></a> |
| Prévention du harcèlement et de la violence  | <a href="#"><u>10</u></a> |
| L'auteur autonome, formations pour écrivains et professionnels du milieu du livre              | <a href="#"><u>11</u></a> |
| Programme de parrainage  | <a href="#"><u>11</u></a> |
| Ateliers de formation  | <a href="#"><u>12</u></a> |
| Locations de salles virtuelles Zoom  | <a href="#"><u>13</u></a> |
| <b>PROGRAMMES DE DIFFUSION</b>   | <a href="#"><u>14</u></a> |
| Parlez-moi d'une langue !  | <a href="#"><u>14</u></a> |
| Tournées-rencontres  | <a href="#"><u>14</u></a> |
| La culture à l'école   | <a href="#"><u>15</u></a> |
| <i>Writers in CEGEPS</i>   | <a href="#"><u>15</u></a> |
| Infocentres littéraires L'ÎLE et Le RÉCI(F)  | <a href="#"><u>15</u></a> |
| <b>VALORISATION DE LA LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE</b>   | <a href="#"><u>16</u></a> |
| La Nuit de la lecture  | <a href="#"><u>16</u></a> |
| Les Rendez-vous du premier roman, saison 2020-2021   | <a href="#"><u>17</u></a> |
| Les Rendez-vous du premier roman, saison 2021-2022   | <a href="#"><u>17</u></a> |
| La première bourse Jean-Marie-Poupart  | <a href="#"><u>18</u></a> |
| La bourse Jean-Pierre-Guay – Caisse Desjardins de la Culture                                   | <a href="#"><u>18</u></a> |
| La bourse Charles-Gagnon   | <a href="#"><u>18</u></a> |
| Écrivaines et écrivains en résidence   | <a href="#"><u>18</u></a> |
| La campagne publicitaire « Je lis québécois ! »  | <a href="#"><u>18</u></a> |
| Table ronde ANEL-UNEQ dans le cadre du Festival Québec en toutes lettres                       | <a href="#"><u>19</u></a> |
| La ligue d'improvisation littéraire  | <a href="#"><u>19</u></a> |
| <b>L'UNEQ DANS LES RÉGIONS</b>   | <a href="#"><u>20</u></a> |
| Comité des régions   | <a href="#"><u>20</u></a> |
| Format Papier  | <a href="#"><u>20</u></a> |
| Collaboration avec les associations régionales   | <a href="#"><u>20</u></a> |
| Bourses d'écriture coordonnées par l'UNEQ  | <a href="#"><u>20</u></a> |
| <b>DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE</b>   | <a href="#"><u>21</u></a> |
| Accompagner et former aux principes et aux outils numériques                                   | <a href="#"><u>21</u></a> |
| Améliorer le rayonnement et la découvrabilité des écrivaines et écrivains québécois sur le Web | <a href="#"><u>21</u></a> |
| <b>ÉQUIPES</b>   | <a href="#"><u>22</u></a> |
| Membres du conseil d'administration  | <a href="#"><u>22</u></a> |
| Équipe de l'UNEQ   | <a href="#"><u>22</u></a> |
| Comité des régions 2021-2022   | <a href="#"><u>22</u></a> |
| Comité consultatif sur les questions sociales et éthiques dans le milieu littéraire            | <a href="#"><u>22</u></a> |
| <i>In memoriam</i>   | <a href="#"><u>22</u></a> |
| Membres d'honneur  | <a href="#"><u>22</u></a> |

# MOT

## DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

### D'avril 2021 à mars 2022

L'Union fait la force !

Cette devise, inscrite sur les armoiries de plusieurs pays comme Haïti ou la Belgique, également sur celles de nos voisins de l'Acadie, résume à elle seule l'année écoulée à l'UNEQ.

Le U de UNEQ a permis de grandes avancées dans nos principaux combats historiques.

Un sondage réalisé auprès des écrivaines et écrivains au printemps 2021 a démontré que 99 % d'entre eux partageaient la détermination de l'UNEQ à obtenir une obligation de représentation collective à l'issue de la révision tant attendue des lois québécoises sur le statut de l'artiste. Ce résultat est le fruit d'une campagne menée sans relâche pour démontrer les failles dans la législation et la volonté de tout un milieu professionnel de voir son statut évoluer, pour faire des écrivaines et écrivains des artistes à part entière !

Le U de UNEQ nous a engagés dans une très belle collaboration avec huit autres organisations représentatives d'artistes au Québec rassemblées autour de la Fédération nationale de la culture et des communications (FNCC-CSN). Ces travaux nous ont permis de démontrer notre capacité de mobilisation, d'action et de conviction en organisant notamment le 18 octobre 2021 L'agora des artistes, un événement en ligne ouvert aux artistes québécois de toutes les disciplines pour informer chacune et chacun des avancées dans le dossier de la révision des lois sur le statut de l'artiste.

Le U de UNEQ nous a autorisés à dénoncer à plusieurs reprises, publiquement ou non, des pratiques abusives subies par certaines et certains d'entre vous et à obtenir des gains sur plusieurs dossiers.

C'est cette volonté d'union, de solidarité exprimée, de détermination collective, qui nous a donné des ailes pour passer au travers d'une année qui restera, comme la précédente, marquée par la pandémie et les mesures sanitaires.

Une union ressentie également à l'interne, qui permet au conseil d'administration et à l'équipe permanente de l'UNEQ de travailler ensemble autour d'une vision partagée du mandat et de nos priorités.

Je tiens à remercier les administratrices et administrateurs, premières ambassadrices et premiers ambassadeurs de votre cause, qui ont fait preuve, cette année encore, d'un grand professionnalisme et d'un immense sens de l'engagement.

Pour finir, je ne peux que m'incliner devant l'implication et le dévouement des membres de mon incroyable équipe. Travailler dans le respect, dans le plaisir, toutes et tous au service d'un même idéal, ça n'a pas de prix ! Je mesure chaque jour le privilège d'être aussi bien entouré.

Écrivaines, écrivains, plus unis que jamais, je suis fier d'être à votre service.

L'UNEQ fait la force !

Laurent Dubois



Pour mémoire, voici les principales revendications de l'UNEQ dans ce dossier.

La *Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs* (S-32.01), adoptée en 1988, a permis à l'UNEQ d'être reconnue en 1990 l'association la plus représentative des artistes du domaine de la littérature au Québec. Or, cette loi comporte une énorme lacune : rien n'oblige les diffuseurs ou les associations de diffuseurs à engager des négociations avec les représentants légaux des artistes. De plus, il n'y a aucune sanction légale lorsqu'une des parties refuse de négocier.

La situation socio-économique des écrivaines et des écrivains n'a cessé de se dégrader au cours des 30 dernières années et la *Loi S-32.01* est en grande partie responsable de cette détérioration :

- la *Loi* ne fournit aucune protection ni aucun filet social aux écrivaines et écrivains ;
- la *Loi* fait des écrivaines et des écrivains une sous-catégorie d'artistes en les traitant différemment des artistes de la scène, du disque et du cinéma ;
- la *Loi* prive les écrivaines et les écrivains de leur droit fondamental à une représentation collective ;
- la *Loi* n'encadre pas la totalité des activités du métier (lectures publiques, conférences, tables rondes, etc.) et n'empêche en rien que des organisateurs d'événements culturels proposent souvent peu ou pas de rémunération pour des prestations offertes au nom de la « promotion » et de la « visibilité » ;
- en bref, la *Loi* contribue à la précarisation du métier.

L'UNEQ estime que cette loi est injuste, inéquitable et inapplicable. Un nouvel encadrement législatif s'impose.

## Loi canadienne sur le droit d'auteur

Depuis 2017, l'UNEQ réclame des améliorations à la *Loi sur le droit d'auteur*, notamment une définition plus circonscrite de l'utilisation dite « équitable » : que le terme « éducation » de l'article 29 de la *Loi* soit mieux défini afin qu'il ne permette pas l'utilisation abusive des œuvres.

Des consultations menées en 2018-2019 par le gouvernement fédéral, obligatoires en vertu de la *Loi*, n'ont pas abouti à une réforme.

En septembre 2021, Copibec, l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) et l'UNEQ ont exhorté les partis politiques fédéraux, alors en campagne électorale, à faire du droit d'auteur une priorité en matière de culture. Pour le secteur du livre, il est primordial que le prochain gouvernement s'engage à modifier la loi afin de corriger les exceptions. Celles-ci occasionnent des pertes de revenus importantes pour les autrices, les auteurs et les maisons d'édition.

Le gouvernement libéral minoritaire a été reporté au pouvoir à Ottawa en septembre 2021. Les deux ministres fédéraux responsables du droit d'auteur, Pablo Rodriguez (Patrimoine canadien) et François-Philippe Champagne (Innovation, Sciences et Industrie) ont retrouvé leurs postes. Depuis cette date, l'UNEQ poursuit son lobbying en compagnie de ses partenaires : l'ANEL, Copibec, Access Copyright et la Coalition pour la diversité des expressions culturelles (CDEC).

## Crise de la COVID-19

Soucieuse d'intervenir au plus près des besoins de ses membres, l'UNEQ a diffusé de l'information sur les mesures financières d'urgence décrétées par les gouvernements pendant la pandémie, ainsi que sur les modifications apportées aux programmes de bourses et de subventions du Conseil des arts du Canada, du Conseil des arts et des lettres du Québec, du ministère de la Culture et des Communications du Québec et d'autres organismes publics.

À l'instar des artistes québécois de diverses disciplines, les écrivaines et les écrivains ont obtenu accès, à la mi-avril 2021, à un nouveau fonds de soutien aux artistes et travailleurs du milieu culturel vivant de la détresse psychologique, fonds qui offre des services d'aide psychosociale : en psychologie, travail social, médiation, planification financière, conseils juridiques, etc. Disponible grâce au financement du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), ce fonds de soutien est géré par la Fondation des artistes. Le 20 octobre 2021, le CALQ a annoncé une nouvelle subvention de 315 000 \$ pour soutenir le fonds.

## L'affaire Hansel et Gretel

Le 22 avril 2021, la Cour suprême du Canada a refusé d'entendre la demande d'appel du Procureur général du Québec dans l'affaire *Hansel et Gretel*, roman de l'écrivain Yvan Godbout. En octobre 2021, son éditeur a réclamé près de quatre millions \$ au Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) pour les « dommages irrémédiables » subis en raison des accusations de pornographie juvénile déposées en 2019. Cette procédure était toujours pendante devant la Cour en mars 2022.

Cette affaire a débuté le 14 mars 2019, lorsque l'écrivain Yvan Godbout et le directeur des Éditions AdA, Nycolas Doucet, ont été arrêtés et accusés de production et de distribution de pornographie juvénile pour des passages du roman *Hansel et Gretel* (2017), publié dans une collection de livres d'horreur pour public averti. La Cour supérieure a acquitté l'écrivain et son éditeur le 24 septembre 2020. De plus, le juge a invalidé des articles du Code criminel sur la pornographie juvénile, modifiés en 2005, dont le libellé ouvrait la porte à la criminalisation d'œuvres artistiques. Un jugement qui a soulagé toute la communauté littéraire, confirmé sept mois plus tard par le refus de la Cour suprême d'autoriser un appel.

## Le Comité consultatif sur les questions sociales et éthiques dans le milieu littéraire

Le Comité Égalité hommes-femmes de l'UNEQ a été créé en septembre 2016 pour analyser l'impact du « préjugé inconscient » qui freine l'égalité des hommes et des femmes dans un certain nombre de domaines, dont la littérature.

En 2020, le conseil d'administration de l'UNEQ a confié un nouveau mandat au Comité, qui a changé de nom en mars 2021 pour celui de Comité consultatif sur les questions sociales et éthiques dans le milieu littéraire. En 2022, le Comité est composé de Noémie Pomerleau-Cloutier, Charlotte Comtois, Natasha Kanapé Fontaine, Pierre-Luc Landry, Geneviève Lauzon, Erika Soucy et Iléana Tismanariu.

## Autres représentations de l'UNEQ

L'UNEQ, qui joue un rôle de premier plan dans le secteur de la littérature, est reconnue comme un partenaire incontournable par tous les acteurs de la chaîne du livre, de la culture et des pouvoirs publics. Nous mettons notre expertise et portons la voix de notre milieu au sein de plusieurs organismes :

- la Coalition pour la diversité des expressions culturelles,
- le comité consultatif sur le livre de l'Observatoire de la culture et des communications (Institut de la statistique du Québec),
- le conseil d'administration de Copibec,
- le conseil d'administration de la Fondation Lire pour réussir,
- le conseil d'administration du Fonds d'investissement de la culture et des communications (FICC),
- le jury des Mérites du français (Office québécois de la langue française),
- le jury des Prix de reconnaissance en lecture (ministère de l'Éducation du Québec),
- le jury de Québec Édition,
- la Table de concertation interprofessionnelle du livre, Livres Québec.

L'UNEQ est membre de :

- Compétence culture,
- Culture Montréal,
- l'International Authors Forum (à Londres).

L'UNEQ entretient aussi des relations étroites avec ses principaux collaborateurs et partenaires :

- l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ),
- l'Association des distributeurs exclusifs de livres en langue française (ADELF),
- l'Association des libraires du Québec (ALQ),
- l'Association internationale des études québécoises (AIEQ),
- l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL),
- l'Association québécoise des auteurs dramatiques (AQAD),
- la Coopérative Les libraires, des Librairies indépendantes du Québec (LIQ),
- le Réseau BIBLIO du Québec,
- le Réseau COOPSCO.

Aussi, l'UNEQ entre ponctuellement en contact avec des organismes au Canada anglais, aux États-Unis et en Europe qui partagent des enjeux communs :

- Access Copyright, l'Association of Canadian Publishers, la Canadian Publishers' Council et The Writers' Union of Canada (Canada),
- l'Authors Guild et la National Writers Union (États-Unis),
- la Ligue des auteurs professionnels et la Société des gens de lettres (France),
- l'International Federation of Reproduction Rights Organisations (Belgique),
- la Society of Authors (Royaume-Uni).

## Plan stratégique 2018-2022 de l'UNEQ, assorti du Plan d'action 2020-2022

Rappelons que le 15 février 2018, lors d'un lac-à-l'épaule, le conseil d'administration et l'équipe permanente de l'UNEQ ont défini les valeurs et les objectifs prioritaires des quatre années à venir. Lors de sa réunion du 27 avril 2018, le conseil d'administration de l'UNEQ a validé le plan d'action rédigé par la direction, pour les années 2018-2020. En septembre 2020, ce plan d'action a été évalué et complété afin de rester conforme au Plan stratégique 2018-2022.

Les valeurs de l'UNEQ, inscrites au Plan stratégique, sont les suivantes :

- **Culture** — L'UNEQ est une association professionnelle qui joue un rôle important dans le paysage culturel québécois. Elle travaille à promouvoir et mettre en valeur les œuvres des écrivaines et écrivains d'hier et d'aujourd'hui ainsi que leur apport essentiel à la culture québécoise.
- **Vision** — L'UNEQ a une vision à long terme de l'impact de la littérature sur la société. Elle veille en permanence à ce que ses activités au quotidien soient mises en perspective avec cette vision.
- **Solidarité** — En qualité de syndicat professionnel, l'UNEQ milite pour des décisions politiques qui protègent les intérêts socio-économiques de toutes les écrivaines et tous les écrivains. L'UNEQ veille à informer les auteurs sur ces enjeux ainsi qu'à développer la solidarité des membres entre eux et avec tous les créateurs.
- **Audace** — L'UNEQ n'a pas froid aux yeux quand il s'agit de défendre ses missions. Elle est, pour cela, prête à relever avec audace et détermination les défis qui s'offrent à elle.

Les objectifs prioritaires de l'UNEQ sont les suivants :

- Agir pour rendre obligatoires des normes équitables liées à la pratique du métier d'écrivain.
- Devenir un chef de file incontournable, une référence en culture.
- Atteindre une santé financière pour continuer à accomplir notre mission.
- Intégrer les nouvelles pratiques et les nouveaux outils numériques aux activités de l'UNEQ et de ses membres.
- Élargir le *membership* de l'UNEQ.
- Accroître le sentiment d'appartenance et de solidarité des membres de toutes les régions.
- Développer la culture de la lecture au Québec.

Le Plan stratégique 2018-2022 : [www.uneq.qc.ca/wp-content/uploads/2018/06/plan\\_strategique.pdf](http://www.uneq.qc.ca/wp-content/uploads/2018/06/plan_strategique.pdf)

En décembre 2020, l'UNEQ a actualisé son plan d'action à l'horizon 2020-2022 : [www.uneq.qc.ca/wp-content/uploads/2020/12/Plan\\_action\\_UNEQ\\_2020\\_2022.pdf](http://www.uneq.qc.ca/wp-content/uploads/2020/12/Plan_action_UNEQ_2020_2022.pdf)



# COMMUNICATIONS

## Communications externes

L'UNEQ intervient aussi souvent que possible dans la sphère publique sur des dossiers affectant les conditions de travail des écrivaines et écrivains, sur la valorisation de la littérature québécoise, ainsi que pour faire connaître ses projets et services auprès d'un plus large public, le tout avec le souci constant d'améliorer les conditions socio-économiques des écrivaines et des écrivains.

À la mi-avril 2021, l'UNEQ a exploité les résultats d'un sondage mené auprès de 293 écrivaines et écrivains membres et non-membres de l'UNEQ du 7 au 17 mars 2021, qui a démontré une perception majoritairement positive des réunions publiques d'information sur le statut de l'artiste et de la campagne médiatique organisées par l'UNEQ. Les écrivaines et écrivains partageaient massivement la détermination de l'UNEQ à obtenir une obligation de représentation collective à l'issue de la révision des lois sur le statut de l'artiste.

Un autre sondage, mené par la firme Léger du 5 au 7 mars 2021 auprès de 1 004 Québécois et Québécoises a révélé que 81% de la population considère que le revenu annuel moyen des écrivaines et écrivains est inacceptable, que les écrivaines et écrivains sont des artistes à part entière pour 91 % de nos concitoyens et concitoyennes, et 86 % sont d'avis que les écrivaines et écrivains ne devraient jamais être obligés de céder totalement les droits de leurs œuvres à leurs éditeurs.

Le gouvernement du Québec ayant tardé à dévoiler un calendrier pour le dépôt d'un projet de loi sur la réforme du statut de l'artiste, l'UNEQ a régulièrement réitéré ses revendications, sur plusieurs tribunes.

- Le 5 mai 2021, un communiqué de presse pour réclamer un projet de loi à l'automne 2021.
- En mai 2021, l'UNEQ était finaliste de *Nos indispensables*, un événement organisé par le Conseil des arts de Montréal (CAM) pour rendre hommage à des associations et à des créatrices et créateurs qui ont marqué l'année artistique 2020. L'UNEQ a été sélectionnée pour sa lutte visant la reconnaissance du statut de l'artiste et des droits des écrivaines et écrivains devant la loi québécoise, et également pour être intervenue avec diligence face aux nombreuses dénonciations de harcèlement dans le milieu littéraire. Cet événement, ainsi qu'une vidéo réalisée par le CAM mettant en vedette le directeur général de l'UNEQ, Laurent Dubois, ont donné une visibilité accrue à nos revendications.
- Lors de son assemblée générale annuelle tenue le 14 mai 2021, l'International Authors Forum (basé à Londres, dont l'UNEQ est membre) a manifesté un vif intérêt pour nos revendications. L'IAF a fait parvenir une lettre d'appui à l'UNEQ le 21 mai, lettre que nous avons rendue publique.
- Le 14 septembre 2021, *Le Devoir*, *Le Journal de Montréal*, *Le Journal de Québec* et *La Presse+* ont publié des publicités pleine page de l'UNEQ qui interpellaient directement le premier ministre du Québec, réclamant un projet de loi à l'automne. L'UNEQ a aussi invité ses membres à acheminer une lettre à leurs députés à l'Assemblée nationale. Un communiqué de presse de l'UNEQ était intitulé « Après trois ans d'attente, le temps presse plus que jamais : le gouvernement du Québec doit déposer une nouvelle loi sur le statut de l'artiste dès cet automne. » Pour cette nouvelle campagne, l'UNEQ bénéficiait de l'appui de l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ), la Fédération nationale des communications et de la culture (FNCC-CSN), la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ), la Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC) et l'Union des artistes (UDA).



- Le 16 septembre, l'UNEQ pouvait également compter sur l'appui de l'Association des professionnels des arts de la scène du Québec (APASQ), de l'Association québécoise des autrices et auteurs dramatiques (AQAD) et de Travailleuses et travailleurs regroupés des arts, de la culture et de l'événementiel (TRACE).
- La présidente de l'UNEQ, Suzanne Aubry, a signé un texte qui résume les arguments de l'UNEQ et du milieu artistique, « Une loi à l'automne pour en finir avec les injustices », publié dans les quotidiens *La Presse* le 25 septembre 2021 et *Le Droit* le 28 septembre 2021.
- Les huit associations du secteur des arts et de la culture mentionnées plus haut, qui représentaient avec l'UNEQ 25 000 artistes, ont uni leurs forces le 18 octobre lors d'une réunion en ligne baptisée Agora des artistes.
- La présidente de l'UNEQ, Suzanne Aubry, a ensuite rédigé trois « Mots de la présidente » (27 septembre 2021, 17 décembre 2021 et 3 février 2022), publiés sur le site web, l'infolettre et les réseaux sociaux de l'UNEQ.
- Pour maintenir la mobilisation, l'UNEQ a posté à ses membres, les 17 et 18 mars 2022, des macarons et des autocollants où l'on peut lire les slogans « Je suis une écrivaine. Je suis une artiste à part entière », « Je suis un écrivain. Je suis un artiste à part entière », « Écrivaines et écrivains, artistes à part entière ». En arborant ces macarons et autocollants dans les salons du livre, festivals de littérature et autres événements publics, nos membres assurent la visibilité de notre message, suscitent la curiosité du public et démontrent que nous sommes déterminés à obtenir gain de cause.

Outre ces campagnes sur la révision des lois sur le statut de l'artiste promise par le gouvernement du Québec, l'UNEQ a surtout été sollicitée par les médias sur l'impact de la COVID-19 sur les conditions de travail des écrivaines et des écrivains, sur la relance économique du secteur culturel, sur la prévention du harcèlement et des abus de pouvoir dans le milieu littéraire ainsi que sur la Nuit de la lecture, événement littéraire annuel organisé par l'UNEQ et ses partenaires. Au total, d'avril 2021 à mars 2022, l'UNEQ a fait l'objet d'une soixantaine d'articles de presse et de reportages pour la radio et la télévision.



« Merci de défendre si bien les droits de tous les écrivains et écrivaines. Vous faites vraiment un bon travail et un travail très important. Il faut le souligner :) »

Marie-Ève Tessier-Collin

## Veille média et réseaux sociaux

Au jour le jour, l'UNEQ réalise une veille média et publie sur son site web, chaque semaine, une revue de presse de l'actualité littéraire québécoise, sous le prisme de son mandat : valorisation de la littérature québécoise et défense des intérêts socio-économiques des écrivaines et écrivains. Ces derniers y trouvent une excellente ressource sur l'actualité de leur milieu professionnel.

Sur les réseaux sociaux, notre page Facebook relaie nos campagnes médiatiques, annonce des formations et des événements littéraires à venir, des appels de candidatures pour des bourses et des résidences, etc. Plus de 13 000 internautes sont abonnés à notre page Facebook pour prendre des nouvelles de l'UNEQ et, plus largement, de la scène littéraire.

Le compte Twitter de l'UNEQ, outil de communication sur des sujets exclusivement politiques, dénombrait plus de 2 900 abonnés en mars 2022. Le compte Instagram de l'UNEQ, pour sa part, comptait 1 275 abonnés.

Du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 15 mars 2022, le site web de l'UNEQ a été consulté par plus de 66 000 utilisateurs avec plus de 166 000 pages vues.

## Communications internes

Notre infolettre, *L'Info UNEQ*, est publiée environ quatre fois par mois selon le volume d'actualités à diffuser. Son lectorat est formé de membres de l'UNEQ, d'écrivaines et écrivains non-membres, d'organismes partenaires de l'UNEQ, de spécialistes de la culture, d'artistes, de journalistes, etc., soit plus de 4 700 abonnés en mars 2022.

L'UNEQ achemine également des courriels exclusivement à ses membres pour les inviter à remplir un sondage, à participer à un atelier de formation, pour les informer sur les actions de l'UNEQ et appeler à leur mobilisation, pour les convoquer à l'assemblée générale de l'Union, etc. D'avril 2021 à mars 2022, les membres ont ainsi reçu 26 courriels.

Les membres de l'UNEQ ont également pu lire, sur le site web de leur syndicat professionnel, sept « Mots de la présidente » signés par Suzanne Aubry, ainsi que deux entrevues pour souligner les 30 ans du programme de parrainage de l'UNEQ : Monique Deland (le 19 août 2021) et Ayavi Lake (le 25 août 2021) ont témoigné de l'impact du programme sur leurs carrières d'écrivaines.

## Communiqués de presse de l'UNEQ

### 2021

**15 avril 2021** – Révision des lois sur le statut de l'artiste : le Québec soutient ses écrivaines et écrivains

**5 mai 2021** – Une loi à l'automne pour les artistes !

**10 juin 2021** – L'UNEQ remet trois bourses d'écriture de 3 000 \$

**21 juin 2021** – Suzanne Aubry réélue à la présidence de l'UNEQ

**10 août 2021** – Découvrez la sélection québécoise et franco-canadienne des Rendez-vous du premier roman !

**7 septembre 2021** – Les acteurs du livre au Québec réclament une *Loi sur le droit d'auteur* qui protège nos créatrices, nos créateurs et notre culture, sans exception !

**14 septembre 2021** – Statut de l'artiste : une loi à l'automne pour en finir avec les injustices

**16 septembre 2021** – Les associations du milieu culturel québécois demandent au gouvernement Legault de procéder à la réforme de la loi sur le statut de l'artiste

**26 octobre 2021** – L'UNEQ applaudit la nomination du ministre du Patrimoine canadien

**22 novembre 2021** – Programme La culture à l'école : enfin une hausse des honoraires aux artistes

**30 novembre 2021** – Annie-Claude Thériault remporte une résidence à la Villa Marguerite Yourcenar

**15 décembre 2021** – Symon Henry remporte une résidence à la Bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent

### 2022

**20 janvier 2022** – La Nuit de la lecture au Québec : plus de 70 écrivaines et écrivains vous font la lecture !

**8 février 2022** – Une deuxième résidence d'écriture en 2022 à la Villa Marguerite Yourcenar

**17 février 2022** – Prolongement des mesures d'aide : les associations d'artistes soulagées

**25 mars 2022** – Myriam Vincent et Dimitri Rouchon-Borie, lauréate et lauréat des Rendez-vous du premier roman – Lectures Plurielles 2022

# SERVICES AUX MEMBRES

## Consultations juridiques et fiscales

L'UNEQ offre divers services liés aux aspects juridiques et fiscaux du métier : consultation annuelle gratuite pour les membres avec un comptable spécialisé en fiscalité de l'artiste ou avec un avocat spécialisé en droit du divertissement, accompagnement dans les négociations et l'évaluation des contrats ainsi que dans la résolution de conflits, modèles de documents administratifs, etc. Chaque semaine, entre trois et cinq consultations sont ainsi effectuées par l'équipe de l'UNEQ ou par l'un de nos partenaires.

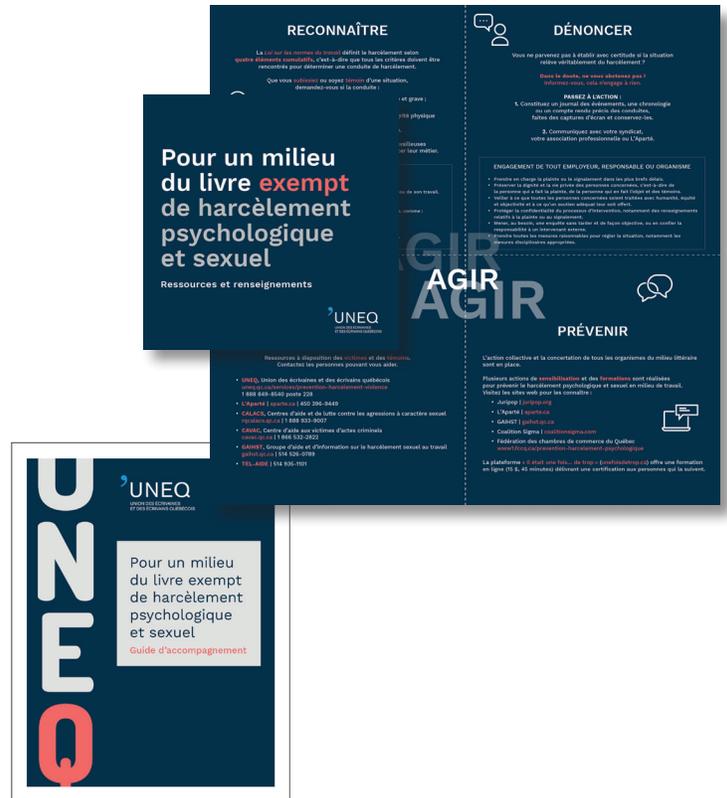
De janvier à décembre 2021, plus de 116 contrats d'édition, d'une soixantaine de maisons différentes, ont été transmis à l'UNEQ par les écrivaines et les écrivains pour une demande d'accompagnement.

« Je ne sais comment vous remercier pour cette lecture détaillée du contrat. Vos commentaires sont plus que pertinents et m'aideront grandement pour la suite. »

Geneviève Dufour

## Prévention du harcèlement et de la violence

En juillet 2020, le milieu littéraire québécois a été submergé par un mouvement rassemblant plusieurs centaines de femmes et de personnes issues de minorités de genre qui ont dénoncé les comportements malsains auxquels elles sont trop souvent confrontées. Avec l'appui et l'implication de son Comité consultatif sur les questions sociales et éthiques dans le milieu littéraire, l'UNEQ a réalisé plusieurs actions en 2021-2022 dont la publication et la distribution d'un dépliant de sensibilisation et d'information destiné à tous les intervenants et toutes les intervenantes du milieu du livre. Ce projet a été rendu possible grâce au soutien financier de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) dans le cadre du programme d'aide à la sensibilisation des personnes salariées et des travailleurs autonomes en matière de harcèlement psychologique ou sexuel au travail.



À l'automne 2021, le dépliant *Pour un milieu du livre exempt de harcèlement psychologique et sexuel*, qui présente les principaux renseignements et les ressources essentielles, a été distribué à plusieurs milliers d'intervenantes et d'intervenants : aux membres de l'UNEQ, dans les librairies, les maisons d'édition, les salons du livre, les programmes en création littéraire des universités québécoises, etc. L'UNEQ est fière de contribuer ainsi à la prévention du harcèlement dans le milieu du livre au Québec, avec l'appui de l'Association des écrivains québécois pour la jeunesse (AEQJ), de l'Association des libraires du Québec (ALQ), de l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL), de l'Association québécoise des autrices et auteurs dramatiques (AQAD), de l'Association québécoise des salons du livre (AQSL) et d'Illustration Québec (IQ).

Toujours grâce au soutien financier de la CNESST, des outils de formation — un guide et un questionnaire à rétroaction spontanée — sont désormais accessibles, gratuitement, sur la plateforme L'auteur autonome (uneq.eduperformance.com). Toutes et tous sont invités à les consulter et à les utiliser pour mieux comprendre les enjeux liés au harcèlement psychologique et sexuel dans le milieu du livre.

Vous êtes victime ou témoin de harcèlement ou de violence dans le milieu littéraire ? Signalez ce cas sans délai à votre syndicat professionnel, l'UNEQ, en contactant Geneviève Lauzon, directrice des relations professionnelles et services aux écrivains : 514 849-8540 poste 228 (sans frais : 1 888 849-8540 poste 228), g.lauzon@uneq.qc.ca.

Pour obtenir gratuitement une aide confidentielle ou de l'information juridique, contactez l'organisme L'Aparté, spécialisé dans la lutte contre le harcèlement et la violence en milieu culturel : 450 396-9449, aparte@juripop.org, [aparte.ca](http://aparte.ca).

## L'auteur autonome, formations pour écrivains et professionnels du milieu du livre

En juillet 2014, grâce aux contributions financières du ministère du Patrimoine canadien, de Compétence Culture et de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), l'UNEQ a réalisé ses premiers outils numériques de perfectionnement professionnel en lançant la trousse L'auteur, un agent autonome, six guides accompagnés de vidéos sur autant de sujets du métier d'écrivain. Deux ans plus tard, pour étoffer l'offre de formation à distance, enrichir l'expérience vécue par les apprenants et développer de nouvelles compétences d'apprentissage, l'UNEQ a obtenu un financement de la Culture et des Communications et du ministère du Patrimoine canadien pour mettre en place une plateforme unique de formations à distance, L'auteur autonome ([uneq.eduperformance.com](http://uneq.eduperformance.com)).

S'adressant aux écrivaines et écrivains de la relève comme aux professionnels ainsi qu'à toute personne cherchant des informations sur le milieu du livre et le métier d'écrivain, cet espace web unique présente des guides, des vidéos, de courts questionnaires d'autoévaluation permettant aux participantes et participants d'évaluer leur compréhension des notions transmises, des forums, des lexiques, etc. Plusieurs sujets y sont abordés, notamment : contrat d'édition, méthodologie de négociation avec une maison d'édition, nouveaux paramètres de l'édition numérique, autopromotion des écrivaines et écrivains sur le web, impact des représentations publiques, conception d'un document promotionnel, l'autoédition, les chaînes du livre — traditionnelle et numérique, la reddition de comptes, fiscalité, diversification des revenus, les bourses et subventions, l'utilisation de la plateforme Zoom, etc.

Des formations sur les programmes de Microsoft Office (Word, Excel, Outlook, PowerPoint, Access et Windows 8) sont également disponibles à des tarifs plus que préférentiels.

La plateforme L'auteur autonome compte désormais 849 utilisatrices et utilisateurs qui ont accédé, depuis le lancement, près de 3 000 fois à l'un ou l'autre des outils qu'on trouve sur la plateforme.

« Je te remercie pour ta généreuse réponse. C'est clair et rempli d'informations pertinentes. Tes interventions auprès de nos membres sont toujours appréciées. »

Jean-Philippe Lortie,  
directeur général d'Illustration Québec

## Programme de parrainage

Depuis 1991, le programme de parrainage de l'UNEQ permet à ceux et celles qui n'ont jamais publié ou qui n'ont qu'une seule publication à leur actif de travailler à un projet d'écriture avec un écrivain professionnel. Le parrainage s'échelonne sur une période de quatre mois et les catégories suivantes sont admissibles : roman, nouvelle, poésie, théâtre, littérature jeunesse et essai. En 2021-2022, le programme de parrainage célèbre son 30<sup>e</sup> anniversaire. Pour l'occasion, des entrevues ont été menées et publiées sur le site de l'UNEQ et sur ses canaux de communication : Monique Deland et Ayavi Lake ont fait part de leurs expériences, à titre d'élève ou de mentor, et ont toutes deux souligné l'impact positif du programme de parrainage sur leurs carrières d'écrivaines.

L'UNEQ est fière de son programme, au succès indéniable, qui soutient la relève et enrichit la littérature québécoise. L'étude d'impact menée pour le 20<sup>e</sup> anniversaire du programme a démontré qu'une centaine d'autrices et d'auteurs qui ont bénéficié d'un parrainage ont publié au total 425 titres chez 65 éditeurs reconnus. De ceux et celles qui ont participé, à leurs débuts, au programme de parrainage, plusieurs ont vu ultérieurement leur talent et leur travail récompensés par de nombreux prix : prix du Gouverneur général, Grand Prix de la Ville de Montréal, Médaille de bronze de la société Arts, Sciences et Lettres de l'Académie française, Prix à la création artistique du Bas-Saint-Laurent, Prix Adrienne-Choquette, Prix Alain-Grandbois, Prix de littérature Gérald-Godin, Prix Émile-Nelligan, Prix France-Acadie, Prix Jacques-Poirier Outaouais, Prix John-Glassco, Prix M. Christie et Prix Rina-Lasnier, pour ne nommer que ceux-là.

En 2021-2022, la subvention de Services Québec aura permis la réalisation de 9 jumelages :

| L'écrivain-e débutant-e | a été parrainé-e par... | pour un projet de... |
|-------------------------|-------------------------|----------------------|
| Geneviève Boulanger     | Laurence Leduc-Primeau  | roman                |
| Catherine Gauthier      | Michèle Plomer          | roman graphique      |
| Xavière Hardy           | Daniel Canty            | essai                |
| Jonathan Harnois        | Marie Hélène Poitras    | nouvelle             |
| Gabriel Lalonde         | Anne Peyrouse           | roman                |
| Amélie Laprise          | Anne Legault            | théâtre              |
| Claire Moeder           | France Cayouette        | poésie               |
| Jeanne Simoneau         | Patrick Nicol           | roman                |
| Geneviève Turgeon       | Jennifer Tremblay       | jeunesse             |

Les jumelages ont été effectués par un comité de sélection composé de Stéphane Dompierre, Hector Ruiz et Aimée Verret, qui ont lu et évalué les 66 projets reçus.

Les candidates et candidats ont également pu bénéficier de deux rencontres, en février 2022, sur les aspects commerciaux et éditoriaux du livre avec Myriam Caron Belzile, et sur les aspects juridiques du métier d'écrivain avec l'ex-avocat Olivier Leblanc.

## Ateliers de formation

Chaque année, l'UNEQ offre des ateliers de formation continue sur divers aspects du métier. Ces ateliers sont ouverts à toutes et à tous, mais l'inscription des membres de l'UNEQ est toujours priorisée. Les rapports d'appréciation remplis par les participantes et participants témoignent de l'expertise des formateurs et formatrices et de la pertinence des contenus dispensés. La programmation 2021-2022 présentait les formations suivantes :

### *Démystifier Wikipédia*

Formation offerte le **15 avril 2021** par la **Fondation Lionel-Groulx**, en partenariat avec l'UNEQ, le **Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ)** et **Productions Rhizome**. Cette demi-journée de formation, animée par **Jérémy Bouchez** et **Mathieu Gauthier-Pilotte** (Fondation Lionel-Groulx), a dispensé des bases solides dans l'art de contribuer à Wikipédia tout en respectant ses principes fondateurs, ses règles et recommandations. À l'issue de la formation, les participantes et participants pouvaient naviguer avec aisance dans l'interface et effectuer des contributions.

### *L'éthique et la prévention du harcèlement en milieu de travail*

Destinée aux travailleurs et aux travailleuses ainsi qu'aux écrivaines et aux écrivains, la session d'échanges interactifs d'une durée de trois heures le **5 mai 2021**, animée **Juripop**, organisme à but non lucratif dédié à l'amélioration de l'accessibilité à la justice pour tous, a permis aux participantes et participants de mieux identifier et analyser des exemples de harcèlement en milieu de travail, en maîtriser les définitions, les signes à reconnaître et les mécanismes de protection et d'action qui favorisent un milieu de travail inclusif et respectueux. Au terme de cette formation, les participantes et participants ont reçu une trousse juridique à titre d'outil de référence.

### *Contenu d'une œuvre littéraire : que puis-je dire ou utiliser ?*

Offert par **Olivier Leblanc** les **16 et 17 octobre 2021**, l'atelier a brossé un portrait général des implications et des obligations qui doivent être prises en compte lors de l'élaboration du contenu d'une œuvre littéraire, notamment en regard des droits de la personnalité, de la *Loi sur le droit d'auteur* et du Code criminel. Le formateur a vulgarisé les législations visées et en a établi la juste interprétation afin d'en expliquer les implications et les applications.

### *Développer sa littératie numérique*

Du **20 au 27 octobre 2021**, lors d'une série de quatre rencontres de deux heures chacune, articulées autour de quatre des grands thèmes liés au numérique – la découvrabilité, les réseaux sociaux, les outils de rédaction et de gestion et les plateformes de formations ou de perfectionnement en ligne –, les participants ont bénéficié des expertises de **Clément Laberge**, de **Marika Laforest** et d'**Astrid Hédou** afin de développer une meilleure littératie numérique. Au programme : les règles de base du référencement sur le Web, l'importance des métadonnées, les meilleurs outils pour se promouvoir, pour augmenter la découvrabilité et la visibilité.

### *L'adaptation scénaristique d'une œuvre littéraire*

Offerte le **17 novembre 2021**, cette formation offerte en partenariat avec la **Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC)** a permis d'aborder deux aspects de l'adaptation scénaristique d'une œuvre littéraire : les aspects créatifs avec **Catherine Léger** et les éléments juridiques avec **Olivier Leblanc**. Au cours de cette formation, participantes et participants ont pu comprendre les droits et les législations qui sont en jeu lors de ces exploitations, reconnaître et comprendre l'implication des différents intervenants.

### *Acquérir une bonne méthodologie de recherche documentaire*

Formation offerte le **19 novembre et le 3 décembre 2021**. Bibliothécaire à l'Université de Montréal, **Pascal Martinolli** enseigne la méthodologie de recherche documentaire afin d'aider les étudiantes et les étudiants à améliorer leurs compétences informationnelles. À l'automne 2021, il a adapté le contenu de ses cours afin d'offrir un atelier de six heures aux écrivaines et aux écrivains. Les participantes et les participants ont ainsi pu apprendre à effectuer une recherche selon la méthode « du général au spécialisé », comprendre le mode d'emploi des bibliothèques et des centres de documentation, et savoir comment solliciter les experts.

### *Les aspects logistiques et juridiques du livre audio*

Cette formation offerte les **16 et 17 décembre 2021** visait à offrir des pistes de réflexion pertinentes aux questions que soulève le livre sonore, tant dans sa réalisation que dans ses aspects juridiques. Les deux formatrices, **Marie-Ève Groulx** et **M<sup>e</sup> Érika Bergeron-Drolet**, ont respectivement animé les deux séances, la première à propos des aspects logistiques et la seconde à propos des aspects juridiques du livre audio. Les participantes et participants savent désormais quelles sont les modalités de production d'un livre audio (coûts de réalisation, intervenants, délai de production, etc.) et peuvent mieux interpréter les conditions d'un contrat d'édition en regard de l'enregistrement sonore de leurs œuvres littéraires.

### *Le testament de l'artiste et de l'écrivain-e*

Formation offerte les **25 et 27 janvier 2022** en partenariat avec la **Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC)**, l'**Association québécoise des autrices et auteurs dramatiques (AQAD)** et **Illustration Québec (IQ)**. L'atelier, développé et animé par **M<sup>e</sup> Sophie Préfontaine**, avocate spécialisée en matière de questions de succession artistique, a permis de présenter les applications de la *Loi sur le droit d'auteur* en ce qui a trait à la succession testamentaire des œuvres artistiques et littéraires et de déterminer les éléments à prévoir et à planifier dans son testament en regard de ses œuvres.

### **Contrats d'édition et lois sur le statut de l'artiste : Les conditions de pratique de l'écrivain-e**

La formation s'est déroulée en deux volets de trois heures chacun les **5 et 6 février 2022**, offerts par **Olivier Leblanc**, qui a œuvré comme avocat spécialisé en droit du divertissement et comme agent littéraire. L'atelier visait à permettre aux participantes et aux participants d'améliorer leurs conditions de pratique en leur donnant les informations de nature juridique nécessaires à la pratique de leur métier et de leur art.

### **Diversification des revenus pour écrivains**

Formation offerte le **18 février 2022**. Une écrivaine ou un écrivain peut générer plusieurs types de revenus liés à sa pratique professionnelle. Pour faire connaître ces différentes sources de revenus, l'UNEQ a organisé, pour une cinquième année, une activité de réseautage express (*speed-meeting*) au cours de laquelle les participantes et participants ont pu discuter tour à tour, individuellement, avec les intervenantes et intervenants suivants : **Guillaume Thériault** du Conseil des arts et des lettres du Québec, **Simon Éthier** de Copibec, **Catherine Ego** de l'Association des traducteurs et des traductrices littéraires du Canada, **Sylvie Collin** de Réviseurs Canada-Section Québec, **Nicolas Langelier** d'Atelier 10, **André Lavoie** de l'Association des journalistes indépendants du Québec, **Christiane Duchesne**, écrivaine ayant développé une offre de service en atelier de création, et **Mathieu Boutin**, écrivain ayant développé une offre de service en rédaction professionnelle. En raison des restrictions sanitaires encore en vigueur, l'activité s'est tenue en mode virtuel, sur la plateforme Kumospace, qui a permis de conserver le format singulier de cette formation.

### **La lecture publique : un art qui s'apprend**

Offerte par la comédienne **Pascale Montpetit** le **19 février 2022**, cette formation a transmis aux participantes et participants les principes de base d'une lecture orale afin de maximiser l'impact de leurs prestations publiques sur leur carrière. Les éléments suivants ont été abordés, de façon théorique ainsi qu'en exercices pratiques : respiration, gestion du trac, intonation, débit, projection, présence scénique, cynergologie, etc.

### **Location de salles virtuelles Zoom**

Pour la tenue d'événements littéraires, l'UNEQ mettait traditionnellement à la disposition de ses membres et de ses partenaires, en prêt ou en location, deux salles de la Maison des écrivains : le Salon Émile-Nelligan et la salle de conférence – Bibliothèque Bruno-Roy.

À la mi-mars 2020, la pandémie de la COVID-19 a entraîné la fermeture de la Maison des écrivains au public pour une durée indéterminée.

Nous avons ensuite offert à nos membres, en exclusivité, un service gratuit de connexion à Zoom Réunions, pour l'organisation de rencontres et d'événements littéraires en ligne.

D'avril 2021 à mars 2022, nous avons ainsi permis à nos membres d'organiser :

- une lecture publique (« heure du conte ») ;
- une réunion des membres de l'Académie des lettres du Québec ;
- cinq rencontres de groupe (axées sur la littérature) ;
- cinq ateliers d'écriture.

« Merci infiniment ! Le *speed meeting* pour auteurs/trices a créé un certain remue-méninge chez moi. Vous avez vraiment ouvert des portes, et je souhaite voir ce genre d'événement de nouveau inscrit à l'agenda. Tellement utile et enrichissant ! »

Hervé Desbois

# PROGRAMMES DE DIFFUSION

## Parlez-moi d'une langue !

En 2020-2021, le Secrétariat à la promotion et à la valorisation de la langue française (organisme sous l'autorité du ministre responsable de la Charte de la langue française) a accordé une subvention de 240 000 \$ à l'UNEQ pour gérer et coordonner le programme Parlez-moi d'une langue !, lui permettant ainsi d'encourager les cégeps et les universités à inviter des écrivaines et écrivains au sein de leur établissement. De plus, l'entente de partenariat a été signée pour trois années consécutives, totalisant un montant de 720 000 \$ jusqu'en 2023.

Grâce à cette augmentation de la subvention, l'UNEQ a développé un nouveau partenariat avec le Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec (RIASQ) et avec la Table des responsables de l'éducation aux adultes du Québec (TRÉAQ). Ces deux organismes ont diffusé l'information sur leurs sites web et dans leurs canaux de communication.

De septembre 2021 à mars 2022, malgré les mesures sanitaires et les nombreux bouleversements qui ont perturbé le bon déroulement de l'année scolaire, 347 rencontres, en présence ou à distance, ont été soutenues par le programme : 102 dans le volet universitaire, 242 dans le volet collégial et trois dans le volet de l'éducation aux adultes.

Dans les universités, 19 départements répartis dans cinq régions du Québec ont pu bénéficier du programme, et 81 conférencières et conférenciers ont ainsi pu rencontrer près de 4 000 étudiantes et étudiants. Pour le volet collégial, ce sont 77 départements des 17 régions du Québec qui en ont profité : 144 conférencières et conférenciers ont rencontré plus de 12 700 élèves afin de promouvoir et de valoriser la qualité de la langue française dans toutes les sphères d'activités professionnelles ou sociales.

Un sondage auprès des étudiantes et étudiants, mis en ligne sur une page Facebook dédiée au programme Parlez-moi d'une langue !, a récolté près de 500 réponses qui témoignent de leur intérêt pour ces rencontres, de la vitalité et de la diversité du français au Québec, ainsi que de leur envie de promouvoir et de valoriser la langue française, à leur tour, dans leur vie personnelle et étudiante. Du côté de l'éducation aux adultes, trois établissements ont bénéficié du programme ; comme il s'agissait d'une première année d'admissibilité au programme Parlez-moi d'une langue ! pour ce volet, nous sommes convaincus que l'information se répandra auprès des responsables et que plusieurs établissements soumettront des demandes lors des prochaines années.

« Merci beaucoup pour votre réponse, d'avoir pris le temps de vous pencher sur la question et aussi d'avoir décortiqué ce cas de figure avec autant de précision. »

Anaïs Palmers

## Tournées-rencontres

Le programme Tournées-rencontres, financé par le Conseil des arts du Canada depuis 1979, est devenu une véritable référence dans la réalisation de rencontres d'autrices et d'auteurs québécois à travers tout le Canada. Seuls sont admissibles les membres de l'UNEQ, peu importe le genre littéraire pratiqué, qu'il s'agisse de fiction (poésie, roman, nouvelles, contes, théâtre, littérature jeunesse), d'essais littéraires ou de biographies.

Les demandes, soumises à l'UNEQ à trois périodes déterminées dans l'année, proviennent d'organismes à vocation culturelle, notamment de bibliothèques, de librairies, de maisons de la culture, ou de comités organisateurs d'événements spéciaux, offrant des activités gratuites aux lecteurs et lectrices désirant rencontrer leurs auteurs et autrices favoris.

Après avoir priorisé les rencontres qui s'inscrivent dans l'une des mesures positives (région éloignée, communauté linguistique minoritaire, petite communauté et partenariat), les demandes sont acceptées selon l'heure de réception. D'une année à l'autre, le volume augmente et dépasse largement les fonds disponibles. L'UNEQ doit ainsi refuser, chaque année, plus d'une trentaine de demandes, à son plus grand regret.

Malgré les mesures sanitaires, Tournées-Rencontres nous a permis de soutenir 143 activités entre le 1<sup>er</sup> avril 2021 et le 31 mars 2022, ce qui correspond à une augmentation de 40 activités en comparaison à l'année 2020-2021. Ce sont pas moins de 100 conférencières et conférenciers qui ont eu l'occasion de mener des activités dans 59 organismes différents.

## La culture à l'école

Produit de la fusion du programme Rencontres culture-éducation, implanté en 1999 par le ministère de la Culture et des Communications, et de la Mesure de soutien à l'intégration de la dimension culturelle à l'école, mise en œuvre en 2000 par le ministère de l'Éducation, La culture à l'école permet depuis 2004 aux écoles primaires et secondaires publiques et privées du Québec d'inviter des artistes ainsi que des écrivaines et écrivains dans les classes pour donner des ateliers.

Une entente de service, en vertu du programme Aide aux initiatives de partenariat, a été signée en juin 2020 entre l'UNEQ et le ministère de la Culture et des Communications, pour assurer deux volets distincts : la gestion et la coordination des inscriptions au volet « Écrivains » du Répertoire des Ressources culture-éducation ainsi que celles du programme *Writers in CEGEPS* qui permet à des établissements d'enseignement collégial d'inviter des auteurs et autrices anglophones du Québec.

Concernant le Répertoire des ressources culture-éducation et le programme La culture à l'école, les tâches de l'UNEQ consistent à accompagner et à répondre aux demandes des écrivaines et écrivains déjà inscrits au Répertoire (qu'il s'agisse de mettre à jour leurs fiches ou de les aider au plan logistique pour l'organisation de leurs rencontres – l'UNEQ met plusieurs outils à la disposition des écoles et des écrivains sur son site web) ainsi qu'à coordonner les appels de candidatures pour le volet « Écrivains ».

Une période d'inscription a d'ailleurs été mise en place d'octobre 2021 à janvier 2022 : 67 écrivaines et écrivains ont déposé leurs dossiers pour s'inscrire au Répertoire des Ressources culture-éducation.

Les nouvelles candidatures sont actuellement étudiées par le comité de sélection, constitué d'un écrivain, d'une conseillère pédagogique et d'une représentante du milieu du livre, comité qui se réunira au début du mois d'avril pour délibérer. Les candidatures acceptées pourront être mises en ligne pour le début de la nouvelle année scolaire, à l'automne 2022.

« Merci beaucoup pour ce complément, qui non seulement répond à mes questions mais va bien au-delà ! Vous avez toute ma gratitude pour toute cette aide apportée ! »

Pierre-Antoine Moelo

## Writers in CEGEPS

Ouvert à tous les cégeps de la province, *Writers in CEGEPS* est le résultat d'une collaboration fructueuse entre l'UNEQ et The Quebec Writers' Federation depuis 1999. The Quebec Writers' Federation s'occupe principalement de la sélection des écrivaines et écrivains participants au programme. (Une liste est disponible sur leur site web, [qwf.org](http://qwf.org).) Chaque année, un jury évalue les nouvelles candidatures reçues. En 2021, six nouveaux écrivains ont été acceptés par le comité formé d'Andrew Katz, Bassel Atallah, Dipti Gupta et Domenica Martinello.

L'UNEQ, pour sa part, assume la gestion du programme (promotion, cachets, relations avec les collèges, etc.). Dans le cadre de l'entente signée entre l'UNEQ et le ministère de la Culture et des Communications en vertu du programme Aide aux initiatives de partenariat, un montant de 10 000 \$ a été accordé pour l'année scolaire 2021-2022. En date du 7 mars 2022, dix rencontres ont été soutenues par le programme, permettant à huit cégeps d'inviter cinq auteurs et autrices.

## Infocentres littéraires L'ÎLE et Le RÉCI(F)

Depuis 1998, l'UNEQ met en ligne les biographies et bibliographies d'écrivaines et d'écrivains sur le site web L'ÎLE ([litterature.org](http://litterature.org)), un centre de documentation virtuel sur la littérature québécoise, fruit d'un partenariat entre l'UNEQ, le Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ), Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) et l'Association internationale des études québécoises (AIEQ).

Chaque fiche comprend une biographie, une adresse de site web ou un lien URL vers un site indépendant de l'écrivaine ou écrivain, une photo, ainsi qu'une bibliographie qui recense ses livres publiés dans toutes les langues et dans tous les pays. L'équipe permanente de l'UNEQ rédige les notices biographiques, avec la collaboration des écrivaines et écrivains. Les notices sont mises à jour constamment.

À ce jour, 1 973 fiches sont disponibles sur L'ÎLE et Le RÉCI(F) et 28 517 titres y sont recensés.

L'Infocentre littéraire fait actuellement l'objet d'analyse et de récolte de données dans le cadre du chantier de la mesure 111 du Plan culturel numérique du Québec : sous l'égide du ministère de la Culture et des Communications, cette mesure vise à mettre en place un plan d'action concernant les données sur les contenus culturels québécois, en augmentant entre autres la découvrabilité de la littérature québécoise sur le Web.

De plus, dans le cadre du projet Créer du lien – pour une plus grande découvrabilité des arts littéraires québécois, Productions Rhizome et l'UNEQ ont travaillé conjointement à récupérer les données de l'Infocentre littéraire afin de nourrir les données de Wikipédia au sujet de la littérature québécoise. Grâce à cette collaboration, 1 850 autrices et auteurs québécois et 25 000 titres d'œuvres littéraires ont été ajoutés à la banque de données de l'encyclopédie universelle en ligne, participant ainsi à une meilleure découvrabilité de la littérature québécoise sur le web.

# VALORISATION DE LA LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE

« Tenir un tel événement comme la Nuit de la lecture dans les circonstances difficiles que nous vivons relève de l'exploit. La Nuit de la lecture est un service essentiel ! »

Jacques Goldstyn

## La Nuit de la lecture

La quatrième édition de la Nuit de la lecture au Québec, le 22 janvier 2022, a une fois de plus été un grand succès. L'événement devait proposer un volet en ligne, entièrement programmé par l'UNEQ, et un volet en personne programmé par des lieux partenaires (librairies, bibliothèques, organismes culturels, etc.). Mais les mesures sanitaires imposées par le gouvernement du Québec pour freiner la pandémie de la COVID-19 ont fortement restreint les rassemblements en janvier 2022, de sorte que certains partenaires ont transformé leur activité prévue en personne en activité en ligne.

Ces activités de lecture s'inscrivent dans une initiative lancée en France il y a six ans par le ministère de la Culture, et coordonnée en 2022 par le Centre national du livre (CNL) : pendant quelques jours en janvier, c'est la fête internationale de la lecture.

Au Québec, cette fête du livre et de la lecture comportait 25 duos de lecture programmés par l'UNEQ, rassemblant 50 écrivaines et écrivains entre 18 h et 23 h, et 10 activités organisées par des lieux partenaires, avec 23 écrivaines et écrivains. Le public était au rendez-vous, plus de 7 500 personnes ayant assisté à cette quatrième édition.

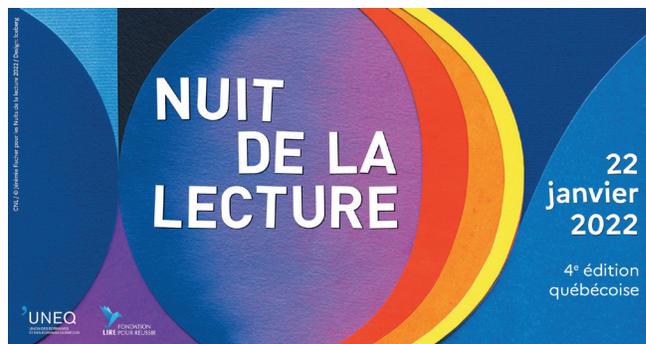
La programmation était diffusée sur le site [nuitlecture.ca](http://nuitlecture.ca).

## Les écrivaines et écrivains qui ont participé à la Nuit de la lecture au Québec 2022

*25 duos de lectures sur Zoom*

**Pour les plus jeunes, les familles et les ados :** Nicholas Aumaïs, Camille Bouchard, Samuel Champagne, Dominique Demers, Véronique Drouin, Jacques Goldstyn, Valérie Harvey, Thomas Hellman, Patrick Isabelle, Lorrie Jean-Louis, Claudia Larochelle, Isabelle Picard, Marie Hélène Poitras, Laurène Smaghe, Aimée Verret.

**Pour les plus grands :** Raphaëlle B. Adam, Joyce Baker, Anaïs Barbeau-Lavalette, Vanessa Bell, Wahmed Ben Younès, Chris Bergeron, Biz, Nina Bouchard, Marie-Christine Boyer, Fanny Britt, Marie-Christine Chartier, Frédérique Côté, Fanie Demeule, Antoine Desjardins, Olga Duhamel, Alain Farah, Yara El-Ghadban, Christian Guay-Poliquin, Ariane Gélinas, Nicolas Godbout, Yvan Godbout, Louis Hamelin, Vania Jimenez, Natasha Kanapé Fontaine, Micheline Lachance, Laure Morali, Maya Ombasic, Lily Pinsonneault, Rodney Saint-Éloi, Chloé Savoie-Bernard, Patrick Senécal, Annie-Claude Thériault, Larry Tremblay, Marie-Hélène Voyer.



### Activités des partenaires

**Pour les plus jeunes, les familles et les ados :** Valérie Harvey, Chloé Varin.

**Pour les plus grands :** Mélikah Abdelmoumen, Pierre-Marc Asselin, Roxanne Bouchard, Simon Boulerice, Marie Demers, Fanie Demeule, Rébecca Déraspe, Claude Desjardins, Michel Jean, Myriam Jézéquel, Annick Lefebvre, Mathieu Leroux, Éric Mathieu, Émilie Monnet, Marie-Louise Bibish Mumbu, Éric Noël, Florian Olsen, Joël Pourbaix, Hector Ruiz, Daniell Shelton, Olivier Sylvestre.

Les organismes partenaires qui ont participé en 2022 : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Bibliothèque de Montréal-Nord, Bibliothèque municipale de Sainte-Julie, Bibliothèque du Plateau Mont-Royal, Bibliothèque publique de Pointe-Claire, Bibliothèque de Sainte-Thérèse, Maison des arts littéraires, Librairie Marie-Laura, Librairie du Square Outremont et la Société littéraire de Laval.

Francine Ruel et David Goudreault, porte-paroles de cette quatrième édition, ont participé au contenu d'une vidéo promotionnelle ainsi qu'à de nombreuses entrevues média pendant la semaine précédant l'événement.

L'UNEQ a bénéficié du soutien inestimable du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), de la campagne Je lis québécois et de la Caisse Desjardins de la Culture. Le projet était également appuyé par Québecor, l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ), l'Association des libraires du Québec (ALQ), l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL), le Réseau BIBLIO du Québec et le Réseau Les libraires.

L'entreprise Encore a pris en charge la régie audiovisuelle de l'événement. L'agence Morin relations publiques avait la responsabilité des relations avec les médias. La portée médiatique totale s'élève à 18 610 655.

## Les Rendez-vous du premier roman, saison 2020-2021

En 2021, Paul Kawczak (*Ténèbre*, La Peuplade) et Caroline Dorka-Fenech (*Rosa Dolorosa*, Éditions de la Martinière) ont été les lauréats plébiscités par les clubs. Ils ont participé au Festival littéraire international Metropolis bleu en mai pour des activités virtuelles, en compagnie des lauréates de l'édition précédente, Marie-Ève Thuot et Victoria Mas, qui n'avaient pu prendre part aux activités en 2020 à cause de la pandémie.

Ils se sont retrouvés en personne à l'occasion du 34<sup>e</sup> Festival du premier roman de Chambéry en France. L'autrice Valérie Jessica Laporte (*Méconnaissable*, Libre expression), plébiscitée par les lectrices et lecteurs français, a également participé au festival de façon virtuelle.

Les trois finalistes québécois Paul Kawczak, Valérie Jessica Laporte et Virginie DeChamplain (*Les Falaises*, La Peuplade) ont aussi rencontré virtuellement certains clubs des Rendez-vous du premier roman au printemps.

## Les Rendez-vous du premier roman, saison 2021-2022

La neuvième saison de lecture des Rendez-vous du premier roman a débuté en août 2021 et se poursuivra jusqu'en mai 2022 : 19 clubs ont été formés dans neuf régions du Québec et en Ontario à l'Université d'Ottawa.

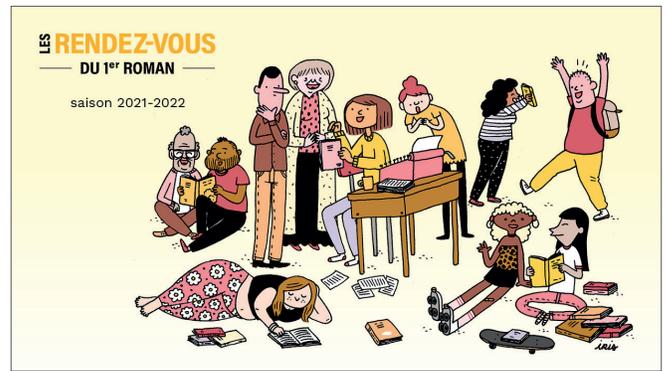
Pendant la saison de lecture, les membres des clubs ont lu une sélection de 16 premiers romans francophones, soit huit titres publiés au Canada et huit titres publiés hors-Canada.

La pandémie n'a pas eu raison de ces rendez-vous mensuels de passionnés de lecture qui se sont rencontrés, pour la majorité des clubs, en visioconférence durant toute la durée de la saison. Ils ont voté à la fin du mois de février 2022 pour élire leurs favoris.

À l'automne, dans le cadre du Salon dans la ville du Salon du livre de Montréal, deux activités ont été organisées avec Le Liseur Public dans deux quartiers de Montréal : dans le Vieux-Montréal, en collaboration avec la Librairie Bertrand, et sur le Plateau Mont-Royal avec la collaboration de la Librairie du Square — Carré Saint-Louis. Les primo-romanciers en sélection, accompagnés de la brigade du Liseur Public, sont allés à la rencontre des passants pour leur lire des extraits de leur livre, qui leur était ensuite offert. Une activité de qualité qui a su surprendre et a enthousiasmé le public !

« Les membres du club de l'Estrie ont unanimement apprécié et savouré la sélection de cette année qui a donné lieu à des échanges nourris, joyeux et partagés avec chaleur. »

Suzanne Pouliot, lectrice



### Sélection québécoise et franco-canadienne

*Les montagnes noires*, Astrid Aprahamian (Poètes de brousse)  
*Valide*, Chris Bergeron (XYZ)  
*Petits géants*, Pier Courville (Hamac)  
*Le fond des choses*, Thomas Desaulniers-Brousseau (Les Herbes rouges)  
*Tout est Ori*, Paul Serge Forest (VLB éditeur)  
*Le lièvre d'Amérique*, Mireille Gagné (Éditions La Peuplade)  
*Jeux d'eau*, Julien Grégoire (Del Busso éditeur)  
*Furie*, Myriam Vincent (Poètes de brousse)

### Sélection hors-Canada

*Le Doorman*, Madeleine Assas (Actes Sud)  
*Aussi riche que le roi*, Abigail Assor (Gallimard)  
*Soleil à coudre*, Jean d'Amérique (Actes Sud)  
*S'en aller*, Sophie d'Aubrey (Inculte)  
*Les Envolés*, Etienne Kern (Gallimard)  
*Avant que le monde ne se ferme*, Alain Mascaro (Autrement)  
*Le Démon de la colline aux loups*, Dimitri Rouchon-Borie (Le Tripode)  
*Blizzard*, Marie Vingtras (L'Olivier)

Le 26 février, lors d'un événement virtuel diffusé lors du Salon du livre de l'Outaouais, les lectrices et lecteurs ont dévoilé les trois finalistes de chaque catégorie :

### Sélection québécoise et franco-canadienne

*Les montagnes noires*, Astrid Aprahamian (Poètes de brousse)  
*Valide*, Chris Bergeron (XYZ)  
*Furie*, Myriam Vincent (Poètes de brousse)

### Sélection hors-Canada

*Aussi riche que le roi*, Abigail Assor (Gallimard)  
*Avant que le monde ne se ferme*, Alain Mascaro (Autrement)  
*Le Démon de la colline aux loups*, Dimitri Rouchon-Borie (Le Tripode)

### Lauréates et lauréats 2022

Les deux lauréats ont été dévoilés le 25 mars 2022 lors d'une annonce vidéo en ligne par des lectrices des Rendez-vous du premier roman. Du côté de la sélection québécoise et franco-canadienne, Myriam Vincent a remporté le Prix des Rendez-vous du premier roman-Lectures Plurielles avec *Furie* (Poètes de brousse) et hors-Canada, le lauréat est l'écrivain Dimitri Rouchon-Borie, avec son premier roman *Le Démon de la Colline aux Loups* (Tripode). Myriam Vincent a reçu une bourse de 1000 \$.

Le lauréat et la lauréate participeront au Festival littéraire international Metropolis bleu et au Festival du premier roman de Chambéry, en France, en mai 2022.

Pour en savoir plus : [premierroman.ca](http://premierroman.ca).

## La première bourse Jean-Marie-Poupart

Créée en 2021 par la Fondation Lire pour réussir, la bourse Jean-Marie-Poupart, assortie d'un montant de 3 000 \$, honore la mémoire de l'écrivain Jean-Marie Poupart (1946-2004). La Fondation Lire pour réussir a mandaté l'UNEQ pour gérer ce concours.

Cette bourse est remise à une écrivaine ou un écrivain du Québec, membre ou non de l'UNEQ, ayant déjà publié deux ouvrages littéraires chez des éditeurs agréés ou reconnus et qui prévoit explorer un nouveau genre littéraire, hors de sa pratique artistique habituelle, ou alors s'aventurer dans un autre champ artistique pour un projet en cours ou à venir. Il s'agit donc d'une bourse d'exploration.

La première lauréate de la bourse, Mikella Nicol, a été récompensée le 10 juin 2021 lors d'une cérémonie en ligne organisée par l'UNEQ. Le jury était formé de l'écrivaine Réjane Bougé, de l'écrivain André Major et de l'écrivaine Ouanessa Younsi.

## La bourse Jean-Pierre-Guay – Caisse Desjardins de la Culture

Inaugurée en 2012 par l'UNEQ, la bourse d'écriture Jean-Pierre-Guay – Caisse Desjardins de la Culture est remise une fois l'an à une membre ou un membre de l'UNEQ pour un projet de fiction en cours d'achèvement. Offerte par la Caisse Desjardins de la Culture et dotée d'un montant de 3 000 \$, cette bourse honore la mémoire de Jean-Pierre Guay, écrivain dont le travail à la présidence de l'UNEQ de 1982 à 1984 a marqué l'évolution des conditions socio-économiques des écrivains, notamment par un règlement important dans le dossier des droits de reproduction et par la création du Fonds de secours Yves-Thériault.

Le 10 juin 2021, Aimée Lévesque a remporté la bourse d'écriture pour un projet ambitieux et hybride, amalgame de prose, de poésie, de biographie et de carnet de voyage, en plusieurs langues. Le jury était constitué des écrivaines Virginie Blanchette-Doucet, Hélène Leclerc et Maureen Martineau.

## La bourse Charles-Gagnon

Créée en 2019 par la Fondation Lire pour réussir, la bourse Charles-Gagnon est assortie d'un montant de 3 000 \$. Cette bourse est remise une fois l'an à une écrivaine ou un écrivain du Québec, membre ou non de l'UNEQ, pour un projet d'écriture en cours d'achèvement. Deux genres littéraires sont admissibles à ce concours annuel, l'essai et l'ouvrage à caractère historique (monographie, biographie). Cette bourse a vu le jour grâce à un don de 30 000 \$, de la part de la Fondation Charles-Gagnon, à la Fondation Lire pour réussir. Cette dernière a mandaté l'UNEQ pour gérer ce concours en son nom.

Le 10 juin 2021 également, la bourse Charles-Gagnon 2021 a été accordée à Gabrielle Lebeau, une jeune auteure qui a soumis un projet d'essai audacieux : comparer le mouvement hippie de la fin années 1960 à un phénomène survenu en Nouvelle-France, lorsque des Français abandonnaient la « civilisation » (le mode de vie à l'européenne) pour aller vivre en milieu autochtone. Le jury était formé de l'essayiste et

éditeur Étienne Beaulieu, de l'auteur et professeur de langue à l'Université de Sherbrooke André Marquis ainsi que du romancier Louis Hamelin.

## Écrivaines et écrivains en résidence

L'UNEQ coordonne régulièrement des programmes de résidences d'écriture dans les bibliothèques publiques de Montréal, grâce à un partenariat avec le Conseil des arts de Montréal (CAM) et en collaboration avec les Bibliothèques de Montréal, ainsi que des échanges de résidences d'écriture à l'international en partenariat avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ).

L'objectif des résidences dans les bibliothèques publiques montréalaises, d'une durée de six mois, est de familiariser le public avec le travail d'une écrivaine ou d'un écrivain et de permettre à ceux-ci de réaliser un projet artistique de concert avec la communauté de la bibliothèque participante, tout en poursuivant leur propre travail de création. Chaque résidence est assortie d'une bourse de 15 000 \$, dont 10 000 \$ provenant du CAM et 5 000 \$ de la bibliothèque-hôte.

Karine Légeron et Aimée Verret ont remporté le 27 janvier 2021 une bourse d'écriture, respectivement dans les bibliothèques d'Ahuntsic et de Rivière-des-Prairies. Ces résidences, d'une durée de six mois, se sont déroulées entre avril et novembre 2021.

Le 14 décembre 2021, Symon Henry a obtenu une bourse pour une résidence d'écriture et de médiation culturelle à la Bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent. Cette résidence se déroulera entre mai et octobre 2022.

Les échanges de résidences d'écriture à l'international en partenariat avec le CALQ ont été annulés en 2020 et 2021 à cause de la pandémie. La résidence de Lola Mansour (Fédération Wallonie-Bruxelles) qui devait se dérouler à Montréal en mars-avril 2020 a été reportée en mars-avril 2022. De même, la résidence de Dominique Druet (Fédération Wallonie-Bruxelles) qui devait se dérouler à Montréal en mars-avril 2021 a également été reportée en mars-avril 2022.

## La campagne « Je lis québécois ! »

La campagne Je lis québécois, lancée à l'automne 2020 par plusieurs partenaires du secteur du livre (dont l'UNEQ), a poursuivi sa lancée en 2021 avec un financement du ministère de la Culture et des Communications du Québec. L'animatrice et autrice Émilie Perreault en était la porte-parole.

Plusieurs activités et initiatives ont vu le jour :

- Deux publicités diffusées sur 19 chaînes de télévision du Québec (télévision traditionnelle et diffusion à la demande) entre le 23 avril et le 30 mai 2021 ont atteint 94 500 000 impressions.
- Les Midis je lis québécois, programmation à laquelle l'UNEQ a largement contribué, ont pris place le 23 avril 2021. Au printemps, 21 entrevues de 30 minutes diffusées en Facebook live sur l'heure du midi, ont mis à l'honneur des duos d'écrivaines et d'écrivains et étaient animés par une personnalité publique (Émilie Perreault, Michel Jean, Chrystine Brouillet, Rose Automne T. Morin). Un partenariat avec Je lis autochtone a été également mis en place au mois de juin 2021. Deux midis ont mis à l'honneur

des écrivaines et écrivains des Premières Nations, ceux-ci animés par Marie-Andrée Gill et Émilie Monnet. À l'automne 2021 se sont ajoutés 11 midis animés par Simon Boulerice, Chrystine Brouillet, Kevin Lambert, Émilie Perreault et Webster. Enfin, à l'hiver 2022, six midis ont eu lieu sur des thématiques précises. Au total, c'est donc 38 entrevues qui ont été menées, pour mettre de l'avant 76 écrivaines et écrivains du Québec, couvrant tous les genres littéraires (fiction, poésie, essai, bande dessinée, ouvrage pratique, livre de recettes). Toutes ces entrevues sont disponibles sur la page facebook.com/jelisquebécois. Chaque midi a été vu en moyenne 7 000 fois.

- Grâce à un partenariat avec Télé-Québec, la série Derrière les livres a vu le jour : 10 portraits dynamiques et humoristiques d'écrivaines et écrivains jeunesse de plusieurs régions du Québec sont disponibles sur la chaîne Squat, [squat.telequebec.tv/le-club-des-lecteurs/videos](http://squat.telequebec.tv/le-club-des-lecteurs/videos).
- Depuis le 23 avril 2021, la page [instagram.com/jelisquebécois](https://www.instagram.com/jelisquebécois) compte près de 350 publications, faisant la part belle aux œuvres d'ici. Plus de 2 100 personnes y sont abonnées. La page Facebook compte quant à elle 7 835 abonnés.

Je lis québécois est une initiative de l'ANEL et est orchestrée par un regroupement d'associations et d'entreprises du milieu du livre composé de l'UNEQ, de l'Association des libraires du Québec (ALQ), de la Fédération québécoise des coopératives en milieu scolaire (COOPSCO), du réseau Les libraires, de l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ), du Réseau BIBLIO du Québec, de l'Association des distributeurs exclusifs de livres en langue française (ADELF), de l'Association québécoise des salons du livre (AQSL) et des chaînes de librairies Archambault et Renaud-Bray.



« Vous avez à cœur la littérature et le service aux membres et je tiens à vous en remercier. »

Aimée Dandois Paradis

### Table ronde ANEL-UNEQ dans le cadre du Festival Québec en toutes lettres

Depuis plusieurs années, l'ANEL et l'UNEQ organisent de concert une table ronde sur des sujets communs à l'occasion du festival Québec en toutes lettres.

Le 24 octobre 2021 à la Maison de la littérature à Québec, la thématique de la table ronde était « La création et l'édition transformées de l'intérieur ». La discussion a réuni la bédéiste Iris Boudreault et l'écrivain Louis-Karl Picard-Sioui ainsi que les éditrices Myriam Caron Belzile (XYZ) et Roxane Desjardins (Les Herbes rouges). Les quatre panélistes nous ont conviés à leurs voyages intérieurs et professionnels respectifs et ont dévoilé les transformations liées à la pandémie qui les habitent encore. Animation : Vanessa Bell.

La table ronde est également disponible sur la page Facebook du Festival jusqu'à l'automne 2022 : <https://www.facebook.com/festivalQETL/videos/982488176022710>.

### La ligue d'improvisation littéraire

La ligue d'improvisation littéraire a dû suspendre ses activités en 2021 en raison de l'interdiction des rassemblements publics et des prestations sur scène.

Le 25 mars 2022, le Salon du livre de Trois-Rivières a accueilli un spectacle mettant à l'honneur les écrivaines Véronique Marcotte, Marie Hélène Poitras et Jolène Ruest qui ont lu sur scène des extraits de leurs œuvres. Les comédiennes Diane Lefrançois et Brigitte Soucy et le comédien Jean-François Nadeau ont ensuite improvisé la suite en jouant avec le style des écrivaines.

« J'ai reçu aujourd'hui  
Format papier numéro 2  
que j'ai dévoré d'une  
seule bouchée tant  
il était délectable »

Diane Descôteaux

Malgré la pandémie et l'impossibilité de se déplacer physiquement, l'UNEQ a démontré qu'elle était à la disposition des écrivaines et écrivains quelle que soit leur région de résidence et s'est assurée de les représenter largement.

### Comité des régions

Le comité des régions est composé de cinq ambassadrices et ambassadeurs de l'UNEQ : Valérie Harvey, Anne-Brigitte Renaud, Charles Sagalane, Erika Soucy ainsi qu'un poste à pourvoir, Michel Côté ayant quitté son poste à l'automne. Nous le remercions par ailleurs pour son engagement depuis plusieurs années au sein de l'UNEQ. Le comité rassemble également un représentant des membres en région élu au conseil d'administration, Pierre-Luc Landry ; une coordonnatrice du comité provenant de l'équipe de l'UNEQ, Stéphanie Lemétais ; et le directeur général de l'UNEQ, Laurent Dubois.

Les ambassadrices et ambassadeurs ont fait preuve d'un grand engagement et ont été une véritable courroie de transmission entre l'UNEQ et les membres lorsque cela leur était demandé.

### Format papier

L'UNEQ a poursuivi la conception du périodique semestriel *Format papier*, publié deux fois par an pour rassembler les membres autour de sujets qui traversent écrivaines et écrivains.

*Format papier*, comme son nom l'indique, est exclusivement disponible en imprimé et est le périodique de l'UNEQ réalisé par et pour les membres.

Erika Soucy était la rédactrice en chef des deux premiers numéros. Le second numéro a été publié en mai 2021 : sur la thématique des libertés, il rassemble des textes d'André Marois, Roxane Nadeau, Salah El Khalfa Beddiari, Gabriel Marcoux-Chabot et Perrine Leblanc.

Louise Dupré a pris la relève pour les numéros publiés en septembre 2021 et en mars 2022. La thématique choisie pour le numéro de l'automne a été la solitude de l'écrivain-e, rassemblant des textes inédits des écrivaines et écrivains Denise Desautels, Claudia Larochelle, Paul Chanel Malenfant, Gabriel Robichaud, Chloé Savoie-Bernard et Élisabeth Vonarburg. Le quatrième numéro portait sur la solidarité, avec des textes de Louise Cotnoir, Jean-Paul Daoust, Jean Désy, Lorrie Jean-Louis, Laure Morali et Audrey Wilhelmy.

Les membres n'ayant pas reçu les numéros précédents peuvent en faire la demande auprès du secrétariat de l'UNEQ.



### Collaboration avec les associations régionales

Des rencontres ont été organisées de concert avec les associations régionales d'écrivaines et d'écrivains dans le but d'aider leurs membres à en savoir plus sur le statut professionnel de l'artiste, le contrat d'édition, le droit d'auteur, les programmes de rencontres, les services de l'UNEQ, etc.

- 9 avril 2021 — Rencontre avec les membres de l'Association des auteures et auteurs de l'Outaouais sur les revendications de l'UNEQ dans le cadre de la révision des lois sur le statut de l'artiste.
- 19 mai 2021 — Rencontre avec les membres de la Société des écrivains de la Mauricie à propos des conditions de pratique des écrivaines et des écrivains québécois et des différentes initiatives de l'UNEQ.

### Bourses d'écriture coordonnées par l'UNEQ

Depuis 2019, l'UNEQ forme des jurys régionaux pour les bourses Jean-Pierre-Guay — Caisse Desjardins de la Culture et Charles-Gagnon, pour reconnaître l'apport de ses membres en région.

Le jury de la bourse Jean-Pierre-Guay — Caisse Desjardins de la Culture, remportée par Aimée Lévesque le 10 juin 2021, était constitué de Virginie Blanchette-Doucet, de Hélène Leclerc et de Maureen Martineau, trois écrivaines de la région Centre-du-Québec.

Le jury de la bourse Charles-Gagnon, remportée par Gabrielle Lebeau le 10 juin 2021 également, était constitué de l'essayiste et éditeur Étienne Beaulieu, de l'auteur et professeur de langue à l'Université de Sherbrooke André Marquis ainsi que du romancier Louis Hamelin, trois résidents de l'Estrie.

# DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

En avril 2019, l'UNEQ et l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) ont recruté conjointement une agente de développement culturel numérique, Astrid Hédou. Cette embauche s'inscrivait dans le cadre du Plan culturel numérique du Québec (mesure 120) mis en place par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Une quarantaine d'agents et d'agentes de développement culturel numériques s'activaient alors dans plus de 50 organisations culturelles pour accélérer leur transformation numérique.

Astrid Hédou a quitté son poste d'agente de développement numérique en mai 2021. Les travaux réalisés au cours de son mandat permettront à l'UNEQ de poursuivre le développement numérique, à la fois dans son fonctionnement interne que dans le cadre des services offerts aux écrivaines et aux écrivains, notamment en regard des résultats obtenus lors du « diagnostic de maturité numérique » mené par Astrid Hédou.

## Accompagner et former aux principes et aux outils numériques

L'une des recommandations du diagnostic concernait le besoin de formation à certains principes et outils numériques. Pour cela, Astrid Hédou a travaillé étroitement avec Geneviève Lauzon, directrice des relations professionnelles et services aux écrivains de l'UNEQ, pour développer l'accompagnement et la formation des écrivaines et des écrivains en numérique.

Plusieurs rendez-vous en ligne offerts par des spécialistes ont eu lieu dans le cadre du programme de formation Développer sa littératie numérique.

Des guides d'utilisation d'outils numériques ont été développés par l'équipe de l'UNEQ et déposés dans la plateforme de formation en ligne L'auteur autonome. Le travail d'accompagnement et de formation en numérique se poursuit : services de location de salles virtuelles depuis le compte de l'UNEQ, accompagnement individuel selon les besoins, ajouts de guides sur la plateforme L'auteur autonome, etc.

Dans le cadre de cet objectif d'accompagnement des écrivaines et des écrivains grâce aux ressources numériques, plusieurs rencontres en ligne spécifiques ont eu lieu pour leur permettre d'échanger directement avec leur syndicat sur des sujets précis.

## Améliorer le rayonnement et la découvrabilité des écrivaines et écrivains québécois sur le Web

Avant de quitter son poste, notre agente de développement numérique Astrid Hédou a travaillé au projet collaboratif sur la mutualisation des données de L'ÎLE avec d'autres bases de données du secteur du livre — celles de Bibliothèques et Archives nationales du Québec (BANQ) et de la Société de gestion de la banque de titres de langue française (BTLF), entre autres — afin d'améliorer la découvrabilité des auteurs et des autrices du Québec et de leurs œuvres sur le Web. Ce projet a été mis en chantier par le comité sectoriel du livre du Plan culturel numérique du ministère de la Culture et des communications et une chaire de recherche de Polytechnique Montréal. Les travaux se poursuivent et devront être maintenus au cours des prochaines années afin que les données sur la littérature québécoise continuent d'être récoltées et formatées pour les différentes bases de données, en vue d'augmenter la découvrabilité des arts littéraires québécois.

Depuis plusieurs années, nous savons que les moteurs de recherche, dont Google, puisent leurs informations et leurs recommandations dans certaines bases de données et notamment les données Wiki. Wikipédia est donc un des outils permettant aux auteurs et autrices d'obtenir une meilleure visibilité sur le Web.

En janvier 2021, le projet Créer du lien déposé par Productions Rhizome dans le programme de financement Ambition numérique, auquel l'UNEQ collabore à titre de partenaire principal, a obtenu le soutien financier du Plan de relance économique du milieu culturel du gouvernement du Québec. Cette initiative permet à l'UNEQ de poursuivre et pousser plus loin le projet de mutualisation de données sous quatre volets :

- Alimenter les données Wiki (Wikidata) avec plusieurs données de L'ÎLE : 1 850 autrices et auteurs québécois et 25 000 titres d'œuvres littéraires ont été ajoutés à la banque de données de l'encyclopédie universelle.
- Former des écrivaines et des écrivains à contribuer de façon adéquate à l'encyclopédie libre Wikipédia : deux rendez-vous ont eu lieu pour atteindre cet objectif, le premier offert par des wikipédistes mandatés par la Fondation Lionel-Groulx et le second offert par Rhizome (notons la participation de l'écrivaine Claire Varin à ce second rendez-vous qui s'est prêtée au jeu en devenant l'objet des recherches et des textes rédigés par les participants).
- Cultiver des liens entre tous les partenaires du projet en créant une interface de programmation d'application (API) qui leur permettra d'utiliser une base de données harmonisée. À cette fin, l'UNEQ a rencontré l'équipe de l'agence LaCogency et des ponts importants ont été créés entre les différentes bases de données déjà disponibles.
- Organiser des « tapis rouges » pour les écrivaines et les écrivains québécois lors des principaux salons du livre au Québec afin de réaliser des photos de qualité, libres de droit, puis de les téléverser dans Wikicommons.

La participation de l'UNEQ à ces différents chantiers visant à augmenter la visibilité et la découvrabilité de la littérature québécoise se poursuivra au cours des prochaines années.

# Équipes

## Membres du conseil d'administration

Suzanne Aubry, présidente  
Mélissa Verreault, vice-présidente  
Mathieu Boutin, secrétaire-trésorier  
Charles Prémont, secrétaire-trésorier (jusqu'au 21 juin 2021)  
Pierre-Luc Landry, administrateur et représentant des régions  
Catherine Lafrance, administratrice (depuis juin 2021)  
Karine Légeron, administratrice  
Karine Rosso, administratrice (jusqu'en juin 2021)  
Natasha Kanapé Fontaine, administratrice (depuis novembre 2021)

## Équipe de l'UNEQ

Laurent Dubois, directeur général  
Jean-Sébastien Marsan, adjoint à la direction générale et directeur des communications  
Geneviève Lauzon, directrice des relations professionnelles et des services aux écrivains  
Marine Vigneux, responsable de l'administration et des finances  
Stéphanie Lemétais, chargée de projets et coordonnatrice du Comité des régions  
Hélène Gadé, chargée de projets en communications et marketing  
Astrid Hédou, agente de développement numérique (jusqu'au 20 mai 2021)  
Naïla Aberkan, adjointe administrative chargée de l'information aux écrivains et écrivains  
Danielle Létourneau, intendante de la Maison des écrivains

## Comité des régions en 2021-2022

Michel Côté, ambassadeur (jusqu'en septembre 2021)  
Valérie Harvey, ambassadrice  
Pierre-Luc Landry, représentant des membres en région élu  
Stéphanie Lemétais, coordonnatrice du Comité  
Anne-Brigitte Renaud, ambassadrice  
Charles Sagalane, ambassadeur  
Erika Soucy, ambassadrice

## Comité consultatif sur les questions sociales et éthiques dans le milieu littéraire

Geneviève Lauzon (responsable du Comité)  
Isabelle Boisclair  
Charlotte Comtois  
Natasha Kanapé Fontaine  
Pierre-Luc Landry  
Nicolas Longtin-Martel (jusqu'en juin 2021)  
Noémie Pomerleau-Cloutier (depuis novembre 2021)  
Karine Rosso (jusqu'en juin 2021)  
Erika Soucy  
Iléana Tismanariu

## Membres d'honneur

Gérard Bessette †  
Gérard Bergeron †  
Marie-Claire Blais †  
Nicole Brossard  
Pierre Dansereau †  
Paule Daveluy †  
Marcel Dubé †  
Jacques Ferron †  
Gratien Gélinas †  
André Gervais  
Roland Giguère †  
Jacques Godbout  
Anne Hébert †  
Gilles Hénault †  
Douglas-Gordon Jones †  
Paul-Marie Lapointe †  
Monique LaRue  
Rina Lasnier †  
Félix Leclerc †  
Roger Lemelin †  
Françoise Loranger †  
Antonine Maillet  
André Major  
Clément Marchand †  
Claire Martin †  
Gaston Miron †  
Pierre Morency  
Fernand Ouellette  
Anthony Phelps  
Alphonse Piché †  
Jean-Guy Pilon †  
Claude Robinson  
Gabrielle Roy †  
Janou Saint-Denis †  
Félix-Antoine Savard †  
Yves Thériault †  
Michel Tremblay  
Bertrand Vac †  
Gilles Vigneault

### *In memoriam*

|   |                                  |
|---|----------------------------------|
| Hélène Blais : 11 janvier 2022                  |                                  |
| Camille Fournier : 1 <sup>er</sup> janvier 2022 | Denys Bergeron : 19 juillet 2021 |
| Abla Farhoud : 1 <sup>er</sup> décembre 2021    | Serge Bouchard : 11 mai 2021     |
| Marie-Claire Blais : 30 novembre 2021           | Jean-Guy Pilon : 28 avril 2021   |
| Paul Rousseau : 24 novembre 2021                | Micheline Dalpé : 21 avril 2021  |
| Suzanne De Serres : 26 octobre 2021             | Alix Renaud : 11 avril 2021      |
| Michel Garneau : 13 septembre 2021              | Michel Noël : 10 avril 2021      |



# ' UNEQ

UNION DES ÉCRIVAINES  
ET DES ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS

## Maison des écrivains

3492, avenue Laval  
Montréal (Québec) H2X 3C8  
514 849-8540 | sans frais 1 888 849-8540

[uneq.qc.ca](http://uneq.qc.ca)

[ecrivez@uneq.qc.ca](mailto:ecrivez@uneq.qc.ca)

L'UNEQ bénéficie du soutien financier de:



Conseil  
des arts  
et des lettres  
du Québec



Conseil des arts  
du Canada

Canada Council  
for the Arts



Québec